

La cueillette collective, qu'est ce que c'est ?

L'association Atout Fruit bénéficie d'accès à des espaces naturels privilégiés pour ses cueillettes (voie verte, jardins et domaines privés). A la saison des récoltes, elle fait appel à ses bénévoles qui bénéficient en retour d'une partie des fruits.

1/3 de la cueillette revient aux bénévoles, à partager égalitairement, et les 2/3 restants sont au bénéfice de l'association. **Les fruits sont partagés en fin de chantier.**

Exemple : 30 kilos de cynorhodons cueillis donnent 20 kilos pour Atout Fruit et 10 kilos pour les 5 bénévoles, soit 2 kilos par bénévole.

Pour en bénéficier, voici les conditions :

- être adhérent à jour de sa cotisation
- participer à la **totalité du créneau** de récolte
- accepter qu'aucune quantité minimum n'est assurée (aléas climatiques et de maturité, etc)
- accepter le fonctionnement **collectif** et la mise en commun des cueillettes (tatillons d'abstenir... !)

A partir des fruits récoltés, ou de vos cueillettes à la maison, des **transformations collectives** vous sont également proposées.

Retrouver toutes les informations en pièces jointes et sur notre site : <https://www.atoutfruit.fr/cueillettes-transfo-collectives>.

Bonne saison de cueillettes à tou.te.s !

Association Atout Fruit

Conservatoire fruitier ouvert de la Voie Verte

07 77 77 95 02 / atout.fruit@gmail.com